

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

PROJET DE RESOLUTIONS **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **DU 27 FEVRIER 2016**

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des lettres de Mr. Le Ministre des Finances (les dates seront arrêtées ultérieurement) et ratifie la cooptation par le conseil d'administration des membres suivants (les noms seront arrêtées ultérieurement) et nomme administrateurs (les noms seront arrêtées ultérieurement) :

- Mr. administrateur en remplacement de
- Mr. administrateur en remplacement de
- Mr. administrateur en remplacement de
- Mr. administrateur en remplacement de
- Mr. administrateur en remplacement de
- Mr. administrateur en remplacement de
- Mr. administrateur indépendant en remplacement de feu RIDHA TIMOUMI

Et ce, jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice

Cette résolution est adoptée à.....

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs à monsieur le Président du Conseil d'Administration ou à son représentant légal pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts et de publication prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à